



Marseille, le 21 juin 2018,

Communiqué de presse

Opération de contrôles coordonnés dans les transports en commun dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien

Dans le cadre de la **Police de Sécurité du Quotidien**, le préfet de police des Bouches-du-Rhône a défini **11 mesures socle applicables immédiatement à l'ensemble du département** en concertation avec les élus et partenaires de la sécurité. Parmi ces mesures ; **un pilotage renforcé de la sécurité dans les transports en commun** prévoit l'organisation d'opérations de contrôles coordonnés pour lutter contre la délinquance et la fraude. Une première opération a été organisée le 31 mai 2018 sur l'axe Aix-Marseille.

Une nouvelle opération a été menée hier. Elle avait pour objectifs le contrôle des liaisons internationales au départ de Marseille et Aix-en-Provence et des transports desservant la côte bleue. Elle a mobilisé **163 effectifs** :

- **Des policiers de la Sécurité Publique, de la Police aux Frontières, des Compagnies Républicaines de Sécurité, des gendarmes du Groupement Départemental et des agents de la Douane**, ont procédé à des contrôles de passagers et de bagage dans les gares routières et SNCF de Marseille Saint-Charles et la gare routière d'Aix-en-Provence Krypton. Des contrôles ont également été opérés dans les transports desservant la côte bleue sur dans le secteur de Corbières, sur l'axe ferroviaire Marseille/Miramas dont la gare TER de Niolon et dans les lignes de bus de la côte bleue au niveau de l'arrêt Gignac Pielettes et l'autoroute A55.
- Plusieurs partenaires de la sécurité sont intervenus dans leurs champs de compétences : **polices municipales** (Marseille, Aix en Provence, le Rove, Gignac) contre les stationnements gênants, opérateurs de transport public (**RTM et RDT 13 et Keolis**), sous l'autorité de la **Métropole Aix-Marseille-Provence**, pour la lutte contre la fraude et **police ferroviaire** de la SNCF.

D'autres opérations seront organisées dans les prochaines semaines, afin de mieux sécuriser les flux estivaux. Le préfet de police tient à remercier et féliciter l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés sur ces opérations.

Bilan de l'opération du 20 juin : plus de 2 000 personnes et 289 véhicules contrôlés; 65 contraventions pour fraude aux transports ; 9 personnes interpellations (4 pour fiche de recherches, 3 pour détention de produits stupéfiants et 2 étrangers en situation irrégulière), 57 Procès Verbaux électroniques, 2 mises en fourrière, 1 défaut de permis de conduire, 1 usurpation d'identité et 1 défaut d'assurance.

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/Communication

Mathieu DUROSELLE – 04.96.10.62.15 / 06.74.60.02.05 – mathieu.duroselle@interieur.gouv.fr

Marie-Flore VALLON – 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71 – marie-flore.vallon@interieur.gouv.fr

pp13-communication@interieur.gouv.fr